

Utilisation des familles d'expressions

Savoir faire le bon choix entre plusieurs expressions

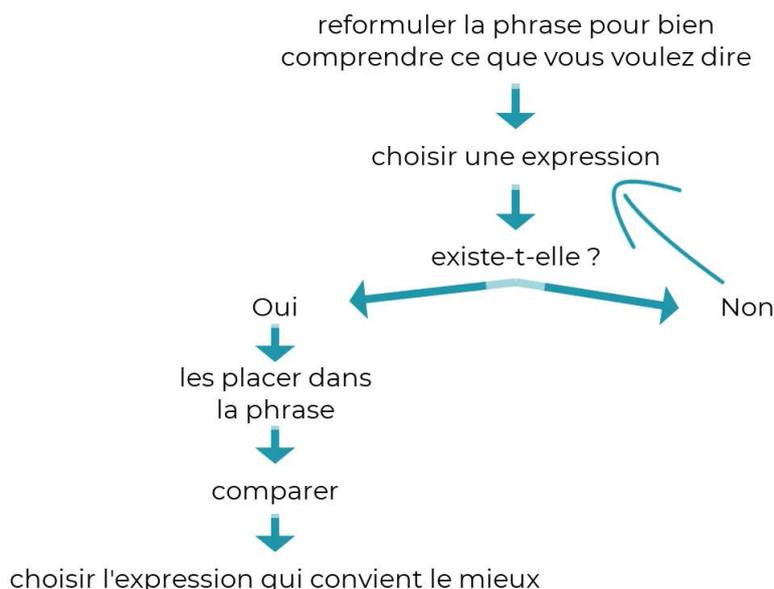


Dans la langue française, de nombreuses expressions sont proches les unes des autres, car elles utilisent les mêmes noms ou des noms de sens proches. Il peut alors arriver de les confondre.

Quand on écrit, on peut vouloir utiliser une expression pour exprimer une idée. Il faut alors choisir l'expression adaptée.

Pour ne pas vous tromper, vous pouvez :

- reformuler la phrase pour bien en comprendre le sens.
- Choisir une expression et vérifier si elle existe
 - Pour cela, vous pouvez utiliser un dictionnaire ou un moteur de recherche.
- Dans le cas où l'expression choisie n'existe pas, vous pouvez en chercher une autre.
 - Pour cela, partez du nom ou d'un synonyme et faites varier les mots qui les accompagnent.
- Si l'expression existe, mais que vous n'êtes pas tout à fait certain qu'elle a le sens attendu, vous pouvez procéder par comparaison : cherchez alors d'autres expressions comprenant le même nom ou un nom proche et vérifiez que chacune existe en utilisant un dictionnaire ou un moteur de recherche.
- Enfin, pour choisir l'expression qui convient, vous pouvez
 - les placer chacune dans la phrase,
 - comparer les phrases obtenues en observant la construction de l'expression ainsi que le sens qu'elle exprime,
 - choisir alors l'expression qui correspond au sens recherché.



À NOTER :

Si l'expression que vous avez utilisée n'existe pas, il s'agit souvent d'une confusion dans le choix de l'un des termes :

- la marche à **faire** / la marche à **suivre**
- **passer** dans l'oubli / **tomber** dans l'oubli

Par exemple :

- Sarah sera recrutée ____ ses compétences.

Ici, on peut reformuler la phrase : « étant donné ses compétences, elle sera recrutée »

On décide d'abord de tester l'expression « de vue » pour déterminer si elle convient.

On vérifie si elle existe

→ l'expression « de vue » existe

On cherche d'autres expressions avec le mot « vue » :

« en vue de » / « au vu de » / « à vue de » / « à la vue de »

On place ensuite ces expressions dans la phrase :

→ Sarah sera recrutée **de vue de** ses compétences.

⇒ L'expression « de vue » se construit sans complément : « Il la connaît de vue. »

la construction *de vue + complément* n'est pas possible

→ Sarah sera recrutée **en vue de** ses compétences.

⇒ « en vue de » se construit avec l'infinitif

Par exemple : « en vue de réaliser son projet »

→ Sarah sera recrutée **à vue de** ses compétences.

⇒ *à vue de + complément* n'existe pas sauf dans des expressions comme « à vue d'œil »

→ Sarah sera recrutée **à la vue de** ses compétences.

⇒ ne convient pas car l'expression introduit un élément qui peut provoquer une réaction immédiate (par exemple : « à la vue des dégâts »). Son sens est plutôt « en voyant »

→ Sarah sera recrutée **au vu de** ses compétences.

⇒ convient ; l'expression signifie « étant donné », ce qui correspond au sens recherché.

On écrira donc :

- Sarah sera recrutée **au vu de** ses compétences.

ATTENTION :

Il faut faire attention à l'orthographe : dans les expressions comme « à la vue » ou « en vue de », le mot « vue » est féminin et s'écrit avec **E**.

L'expression « au vu » se décompose ainsi : « à + le vu ». Le mot « vu », participe du verbe *voir*, est alors masculin comme dans « au vu et au su ».



Ainsi, quand vous révisez votre texte, pour vérifier si une expression est bien employée, vous pouvez lire attentivement la phrase et la reformuler pour en comprendre le sens. Puis vérifiez que l'expression choisie existe, en utilisant un dictionnaire ou un moteur de recherche.

Si elle n'existe pas, cherchez-en une autre.

Si elle existe, mais que vous n'êtes pas sûr qu'elle ait le sens attendu, vous pouvez chercher d'autres expressions avec un même nom ou un nom proche. Puis placez-les dans la phrase pour comparer leur sens et choisissez celle qui correspond le mieux au sens recherché.